

Médiation culturelle des archivistes : une exigence de plus-value du patrimoine archivistique national

Madeleine SIALOU

Enseignant-Chercheur

Département des Sciences de l'Information Documentaire
et du Patrimoine

Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle (INSAAC)

Abidjan (Côte d'Ivoire)

mado.leine@yahoo.fr / siadom.sialou@gmail.com

Résumé

Dans les services d'archives, surtout les dépôts d'archives historiques, la diffusion reste confinée à un public d'initiés dans le sens qu'elle répond à une requête, un besoin de recherche d'un public de chercheurs. Le sens de la communication des archives reste donc tributaire des besoins de recherche d'un public élargi et diversifié par le Web de nos jours. Cette accessibilité est-elle suffisante pour répondre complètement à la notion de démocratisation de la culture, à l'instar des pratiques des musées ou des bibliothèques qui eux, ont développé une expertise de médiation éducative et culturelle qui remplit leurs mandats culturel et éducatif ? En tant que sources d'informations historique et administrative, les dépôts d'archives n'ont-ils pas de prescription de mandats à vocation culturelle et éducative à remplir ? Quelle expertise des archives assure-elle les activités de plus-value archivistique ?

Mots clés : Médiation culturelle, communication des archives, Patrimoine archivistique, Plus-value, Dépôt d'archives

Abstract

In archival services, particularly historical archives, access remains limited to an audience of insiders in the sense that it responds to a request or research need from a community of researchers. The purpose of archival communication therefore remains dependent on the research needs of a broader and more diverse audience, as facilitated by the internet today. Is this level of accessibility sufficient to fully meet the concept of the

democratization of culture, following the example of museums and libraries—which have developed expertise in educational and cultural outreach that fulfills their cultural and educational mandates ? As sources of historical and administrative information, do archival repositories not have cultural and educational mandates to fulfill ? What archival expertise ensures activities that provide archival added value ?

Keywords: Cultural mediation, archival communication, archival heritage, added value, archival repository

Introduction

En archivistique, plus particulièrement dans le domaine des archives définitives et historiques, la fonction de « diffusion » a évolué surtout grâce aux technologies informatiques et médiatiques. La diffusion en ligne de documents d'archives ajoutée à la consultation en salle, offre aux chercheurs la capacité d'explorer les richesses des fonds ainsi que des imprimés.

Dans ce cadre, les bibliothèques et musées remplissent leurs missions d'ailleurs régaliennes. La différence avec les pratiques de diffusion archivistiques peut s'expliquer par la nature des objets conservés et leurs droits associés. Elle peut s'expliquer également par la nature de l'axe et les besoins de la mission institutionnelle, axée en archivistique sur la conservation, et par la nature traditionnelle des publics de chercheurs. Elle peut également s'expliquer par le fait que les archivistes produisent infiniment moins de recherches et de publications scientifiques sur des sujets historiques que les historiens. Ce sont les chercheurs qui donnent le plus de visibilité aux archives, mais le plus souvent dans des publications ou des médias peu accessibles au grand public (Charbonneau, 2003 : 381). En laissant les chercheurs valoriser les archives, l'institution ne rate-t-elle pas une occasion de jouer sa fonction de démocratisation de la culture et de création de sens pour son patrimoine documentaire ?

Dans une visée d'expansion du rôle culturel de l'institution dans laquelle il œuvre, il est indispensable que l'archiviste propose des produits culturels pour répondre à la mission culturelle auprès du grand public et ce, autrement que par l'accès en salle ou la publication en ligne, pour donner une valeur ajoutée tant aux archives qu'à l'image de marque de son institution et de sa profession, et qu'à la relation entre l'archiviste et le public (et non plus simplement chercheurs en quête d'informations).

Le présent article examine les enjeux de médiation culturelle des fonds d'archives en général. Il se propose d'expliciter certains fondamentaux (acteurs, méthodes et effets sur les publics) dans l'approche purement archivistique. L'archiviste est ainsi photographié dans son capital de médiateur culturel. C'est une contribution théorique mettant en lumière, outre l'approche archivistique, les modalités de mise en œuvre de la médiation culturelle en privilégiant une approche sociohistorique :

- le volet historique retrace les conditions d'émergence des pratiques et du concept de médiation culturelle dans la société à partir des transformations des politiques et des pratiques culturelles.
- le volet social permet de dégager les principaux défis auxquels fait face la médiation culturelle en examinant le jeu des acteurs qui y président, les dispositifs et les processus qui l'incarnent ainsi que les effets qu'elle suscite.

1. Emergence de la médiation culturelle

Initialement définie comme une « *technologie sociale* », c'est-à-dire un ensemble de techniques d'expression, de relation, de diffusion enserrée dans des dispositifs (discours et supports matériels), le concept de médiation culturelle a connu diverses connotations pour être défini comme le lien d'échange entre deux ou plusieurs cultures (Vovelle, 1981 : 12), dans le respect des systèmes de valeur de chacune (Bosner, 1981 : 3). En d'autres termes, la médiation consiste à établir le lien entre les différentes cultures tout en tenant compte des systèmes de valeur de chacune. Elle est plus efficace quand elle est mise en œuvre à l'intérieur d'un environnement politique et intellectuel qui la favorise et qui reconnaît sa valeur sociale. Par ailleurs, la médiation culturelle s'exprime surtout par une volonté de mettre en lien des institutions, des organismes et divers groupes communautaires, et ce dans le but de créer des réseaux, ou encore de consolider des partenariats.

À la base, la médiation culturelle s'articule autour de trois idées maîtresses, dont :

- la première peut être définie comme une mise en relation entre les créateurs, les publics et les populations et plus largement, entre les acteurs du secteur culturel et ceux des secteurs social, politique et économique, qui évoluent souvent en vase clos ;
- la seconde idée repose sur le principe d'une communication empathique auprès des publics, orientée vers le développement de la sensibilité, de la subjectivité et du sens

critique que suscitent la rencontre avec les œuvres et les processus de création (Stanley, 2007) ;

- la troisième idée s'incarne dans des formes d'accompagnement qui, partant des fondements de l'expérience, esthétique, soit d'une quête de sens tournée vers les intentionnalités et les démarches en contexte, peuvent conduire les personnes et les collectivités touchées à devenir acteurs de leur vie en adaptant certains processus créatifs en réponse à des situations parfois problématiques.

Dans ce contexte, le rôle du médiateur est de favoriser les liens entre l'objet culturel (production matérielle, processus créateur) et les gens. Selon la nature et les finalités du projet de médiation culturelle, il se fera informateur, accompagnateur, pédagogue, etc. Son travail sera modulé et redéfini selon la spécificité des groupes, publics et individus ciblés, et selon le contexte artistique, culturel ou social.

1.1. Connaissance des institutions spécialistes en médiation culturelle : généralités

Dans le contexte québécois au Canada, bibliothèques, lieux de patrimoine et milieux de l'art contemporain, mais aussi théâtres, opéras et festivals ont ainsi développé de multiples formules de participation citoyenne à la culture de manière à faire connaître plus largement leurs activités ou leurs collections, particulièrement auprès des non-publics. Cette approche participative et inclusive, qui s'incarne notamment dans des projets d'art participatif ou d'accompagnement de groupes sociaux exclus de la vie socioculturelle, renouvelle les rapports entre l'art, la culture et la population. Dans ce cadre, les outils de la médiation culturelle sont divers. Ces catégories correspondent aux dispositifs ainsi qu'aux moyens concrets de la médiation tels qu'ils sont mis en œuvre à l'intérieur des différents projets culturels comme suit :

- **activités pédagogiques** = Activités d'apprentissages comprenant outils, ateliers ou trousseaux pédagogiques et visant à donner aux participants (es) un bagage de connaissances culturelles générales, ou encore certaines clefs d'interprétations et/ou repères historiques à propos d'un médium, d'un courant, d'un genre culturel ou artistique, etc. ;
- **ateliers d'initiation** = Ateliers visant à introduire les participants (es) aux différentes dimensions d'une pratique culturelle ou artistique ;
- **ateliers de création** = Ateliers d'éveil à l'acte de création offrant aux participants (es) une expérience concrète de mise en pratique artistique ou expressive ;

- **formation** = Ateliers, cours ou sessions de formation visant à transmettre aux participants (es) des savoirs-faires, des connaissances pratiques ou encore un bagage de compétences techniques éventuellement transposables en termes de reconnaissance ou d'employabilité ;
- **intégration participative à l'œuvre** = Projets impliquant la participation à une « œuvre collective ». Il peut s'agir d'une œuvre artistique professionnelle réalisée en co-création citoyenne ou participative, ou encore d'un projet artistique mené et conçu à l'initiative d'un ou d'une artiste professionnel (le), et comprenant une dimension d'invitation participative à l'œuvre ;
- **offre culturelle** (invitation) = Projets comprenant une invitation ou un accueil particulier, relatif à une offre culturelle existant préalablement à ou indépendamment de la médiation en elle même. Par exemple, une activité de médiation peut être arrimée ou conçue en fonction de la tenue d'un événement culturel, ou encore d'un spectacle ou d'une résidence d'artiste présentés ou planifiés de manière autonome par une maison de la culture, une centre d'artiste, un organisme culturel, etc. ;
- **offre culturelle** (promotion, programmation) = Projets impliquant la mise en œuvre d'outils de promotion ou de visibilité relatifs à la tenue d'un événement, au calendrier ou encore à la programmation (régulière ou extraordinaire) d'un organisme, d'un collectif, d'un centre d'artistes, d'une institution de la culture, etc. Sont compris dans cette catégorie certains projets qui visent directement (c'est-à-dire « en soi ») l'élaboration et la mise en œuvre d'une programmation nouvelle ou adaptée aux besoins d'une clientèle spécifique ;
- **accompagnement** = Projets impliquant une activité d'animation (spécifiques ou grand public) ou encore l'accompagnement adapté de publics ou de groupes ciblés, de manière à leur rendre accessible le contenu d'une œuvre, d'une exposition, d'un spectacle, etc. De manière générale, il s'agit d'interventions guidant les publics au niveau de l'interprétation ou de la compréhension des formes et des contenus culturels qui leurs sont présentés, en tenant compte des difficultés particulières, des spécificités, de l'origine ou du bagage de ces derniers ;
- **diffusion** = Projets où la médiation implique une phase de diffusion, qu'elle soit en amont (l'activité s'arrime à une sortie culturelle, par exemple) ou en aval (on diffuse les résultats de

l'activité de médiation réalisée par les participant (es), par exemple) de l'activité proposée. Il est à noter que la présence d'une activité de diffusion, lorsqu'on la recoupe avec la présence d'une promotion ou d'une offre culturelle existante, est presque systématiquement présente, sous une forme ou une autre, à l'intérieur des activités de médiation. Bien que le tableau analytique présenté ne nous permette pas de détailler l'ensemble des activités de diffusion, notre processus d'enquête nous a toutefois permis de remarquer que les cas que l'on pourrait qualifier de « mixtes », c'est-à-dire diffusant à la fois un événement culturel ou artistique professionnel et l'issue des activités de médiation réalisées par les participant (es) (et ce qu'il s'agisse de deux moments de diffusion différenciés, ou de moments intégrés à un processus d'ensemble) sont beaucoup moins fréquents que les cas où la diffusion se manifeste soit strictement en aval de l'activité de médiation, soit par la promotion d'une offre existante ;

- **documentation** = Projets impliquant ou intégrant à la démarche de médiation une documentation de l'activité en elle-même, ou plus généralement du processus artistique ou culturel réalisé. Il peut s'agir de la réalisation d'archives vidéos / photographiques, d'un opuscule d'artiste professionnel ou amateur, d'un carnet de route, d'une publication documentaire, etc., qu'ils soient effectués de manière complémentaire (en support à) ou en finalité de l'activité ;
- **outil Internet interactif** = Projets impliquant à un moment ou à un autre de leur déroulement l'usage d'outils Internet, d'interfaces Web ou interactives, etc., en support ou en finalité de l'activité ;
- **sensibilisation** = Activités déployant dans outils de sensibilisation ou d'éducation populaire relatifs à une question ou à un enjeu soulevés par une pratique culturelle ou une œuvre (en soi, ou par le biais de) ;
- **discussions, rencontres** = Activités fournissant l'occasion d'échanges, de rencontres ou de discussions personnalisées avec les acteurs de la culture. Il peut s'agir de la visite in situ d'ateliers d'artistes, de l'organisation de groupes de discussions ou de rencontres plus ou moins « intimistes » avec les artistes, etc. ;
- **débats / parole publique** = Projets comprenant l'organisation de conférences (à public large ou restreint), de forums publics, d'espace de débats ou de prises de positions critiques à propos

d'un événement ou d'une œuvre culturelle, ou encore relativement aux enjeux socioculturels plus largement soulevés par la pratique culturelle concernée ;

- **production** = Projets où l'activité de médiation est partie prenante (en tout ou en partie) de la création et de la réalisation originales d'une production culturelle ou artistique professionnelle ;
- **autres** = Projets où les informations sont manquantes, lacunaires ou inappropriées.

2. Spécificités culturelles ou patrimoniales

2.1. Secteur des musées

Dans sa définition, le Conseil international des musées (ICOM) définit la fonction fondamentale du musée en ces termes : il sert à des fins d'étude et d'éducation et vise également le plaisir et la délectation des publics. Selon cette définition, les musées sont donc également des lieux de communication qui s'articulent autour de toute une palette des relations entre êtres humains et objets exposés. L'activité de médiation culturelle a pour objectif de jeter des ponts entre eux. La naissance du musée s'appuie ainsi sur une stratégie d'éducation puisqu'il a dès l'origine une vocation de transmission qui va de pair avec sa vocation patrimoniale, liant le fait de conserver et de poursuivre la création, la recherche et la formation. La question de la médiation ne devient un problème, une question, que lorsque ce lien est rompu.

La médiation culturelle prend une place de plus en plus importante parmi les trois missions-clef du musée que sont : la collection, l'étude et les services aux publics et l'on peut dire que la prise en compte des publics est devenue l'objectif principal de l'activité muséale.

En considération de l'activité de médiation, dont le caractère incontournable est reconnu au secteur des musées, la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France énonce dans son article 7 : « *Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Ces actions sont assurées par des personnels qualifiés. Le cas échéant, ce service peut être commun à plusieurs musées* ».

Rappelons qu'en France, c'est à la Cité des sciences et de l'industrie que le terme de « médiateur » est inventé, dès 1982, grâce au travail de chercheurs qui sont aussi souvent des praticiens issus de l'éducation populaire. La difficulté de faire accéder aux savoirs scientifiques et techniques qui doivent être présentés dans cette Cité conduit à réfléchir en même temps à différentes formes de

médiation : celles des institutions culturelles, mais aussi celles des journalistes et des rédacteurs de notices.

Dans un contexte beaucoup plus élargi, la médiation s'organise en un ensemble de métiers s'instituant progressivement en s'inspirant des partitions qui existent dans tous les métiers : conception de politiques, de stratégies et d'actions, Caillet & Coppey (2004). Ces trois niveaux de travail dessinent des types de compétences auxquelles devront correspondre des niveaux de formation et donc d'emploi. On distinguera ainsi progressivement la médiation *face aux publics*, ou présenteielle, de la médiation différée qui concerne la fabrication de dispositifs et d'outils (textes, images fixes et animées, supports interactifs). On différenciera également les professionnels qui ont à concevoir des situations de médiation pour différents publics et pour différents usages, avec ou sans partenariats déterminés. Dans ce cadre, se construit et se développe d'abord la médiation muséale qui s'opère sur trois plans concomitants : la réflexion théorique sur la place des médiateurs, les fonctions ou métiers à exercer, les formations.

Le Conseil international des musées (ICOM) organise des séminaires, des groupes de travail et des colloques dans lesquels la question des métiers et de l'organisation des musées est analysée. L'un de ces groupes de travail, issu de l'ICTOP (Comité international pour la formation du personnel), met au point en 2008 un référentiel des métiers des musées. Sont ainsi décrits, accompagnés de leur niveau de formation conseillé, les deux niveaux de médiateurs reconnus :

- le responsable du service et les opérateurs : le responsable de la médiation et du service éducatif est chargé de l'ensemble des programmes, des actions, des études et des recherches relatives à la mise en relation des objets/œuvres proposés par le musée avec les publics existants et potentiels ;
- le médiateur qui est chargé de mettre en œuvre les différentes actions pour tous les publics actuels et potentiels. » (ICTOP, 2008.) Si l'on en juge par les débats qui eurent lieu dans le groupe de travail lors de l'élaboration de ce document, les différents pays ne voient pas de la même façon la relation entre pédagogues et médiateurs ou encore entre le champ de la conservation et celui de l'action vers les publics, les professionnels chargés des collections étant jugés prédominants par rapport à ceux chargés des publics. Cependant, ces débats montrent aussi que l'idée de mettre au même niveau le responsable des collections et celui des

publics avance, bien que la dissymétrie reste importante dans les musées.

En général, on peut distinguer trois grandes formes de médiation : la conquête de nouveaux visiteurs, la communication dans (et autour) de l'exposition, la création d'actions spécifiques. Quelques activités de médiation culturelle proprement dites se résument en des actions de: fabrication et mise en place d'aides à l'interprétation (fiches, livrets, feuillets d'aide à la visite), formation des guides-animateurs de visites, conception de programmes et d'activités culturelles de découverte des collections, journées exceptionnelles portes ouvertes, etc.

En outre, dans certains équipements, des spécialistes de la médiation ou de l'éducation conçoivent ou font réaliser des outils spécifiques : petites expositions pédagogiques, feuillets didactiques, panneaux d'interprétation, textes destinés aux audio-guides, cahiers pédagogiques, périodiques, livres pour enfants, scénarios de vidéos, de diaporamas, et autres dispositifs interactifs. De plus, ils conçoivent et expérimentent les malles, meubles ou dispositifs pédagogiques, les programmes de visites par niveau d'études, etc., comme ils participent à l'aménagement des espaces éducatifs dans l'exposition ou des salles de découvertes.

Dans les musées, le but de toutes ces actions de médiation est de créer des conditions favorables à une appropriation de l'exposition et de ses contenus par tous les visiteurs ; autrement dit, le but est de favoriser le fonctionnement de la communication culturelle et au-delà générer l'acculturation.

En clair, retenons que la médiation dans les musées recouvre un ensemble de services d'accompagnement des visiteurs qui prennent la forme de conférences, visites guidées, ateliers, etc. Ces services peuvent s'appuyer sur des formes d'interactions différenciées selon le public visé (scolaires, personnes déficientes, adultes en difficulté sociale, etc.) et sur des outils pédagogiques variés. Les acteurs de la médiation sont des animateurs, guides ou conférenciers qui travaillent face au public et accueillent les visiteurs dans le musée, ainsi que ceux qui conçoivent et organisent les activités (concepteurs, enseignants-relais, agents de réservation). La médiation culturelle de musée orchestre le dialogue entre les publics, les objets et les contenus présents dans les musées et les expositions. Elle rend tangibles des contenus, provoque le questionnement, incite au débat, stimule et ouvre à de nouveaux horizons. Elle s'adresse à tous les publics et permet à chacun (e) de profiter du musée et de ses contenus de manière différenciée. Elle facilite l'appropriation et la mise en débat du musée comme réservoir à savoirs et comme lieu

propice aux nouvelles expériences. L'activité de médiation culturelle fait partie intégrante de l'institution muséale et réalise sa mission de médiation et d'éducation avec compétence et sur le long terme. Les activités de médiations culturelles du domaine muséal se structurent comme suit:

- **médiation-présence**
 - ✓ médiation verbale: visites, visites-discussions dans l'exposition ; des élèves guident des élèves, des seniors d'autres seniors, etc.. ; cercles de discussion ; groupes et offres de discussion ; tables rondes ; échange avec des artistes ou des expert/e/s ; conférences ;
 - ✓ médiation participative: actions « main à la pâte » ; ateliers créatifs ; approche qui invite à l'imitation ; approche artisanale, démonstration d'appareils techniques ;
 - ✓ médiation interdisciplinaire: mise en scène et jeu à caractère historique /Living /History / Reenactment ; archéologie expérimentale, approche par le jeu théâtral ou la danse ; approches littéraires ; comparaisons musicales
 - ✓ médiation ludique / par association d'idées: jeux d'associations d'idées ; panier d'objets qui déclenchent des associations d'idées ; écriture créative.
- **médiation qui utilise les nouvelles technologies**
 - ✓ objets didactiques: dispositifs d'expérimentation ; bornes interactives ; jeux d'enquête et d'apprentissage ; panier et chariot de visite ; éléments tactiles (hands-on) ; mallette pédagogique ;
 - ✓ textes: tableaux pour écrire et dessiner ; feuilles de salle ; espaces pour la lecture ; catalogues pour enfants ; dossiers pédagogiques pour enseignants ; documents pédagogiques pour les élèves ; guide du musée abrégé ; textes en braille / stations auditives
 - ✓ nouveaux médias: guides audio et multimédia ; présentations audiovisuelles ; postes informatiques.

2.2. Secteur documentaire

2.2.1. Bibliothèques

Dans l'environnement des bibliothèques, la médiation culturelle est une mission essentielle. Pour mieux appréhender le concept de médiation dans ce milieu, il est intéressant de se pencher sur les pratiques professionnelles. Celles-ci conduisent à identifier

plusieurs formes de médiation qui varient en fonction de la présence des bibliothécaires, du public visé, du lieu physique ou numérique dans lequel elle prend place et de la temporalité. L'analyse qui suit ne vise pas à offrir un état des lieux exhaustif mais à dessiner les contours de la médiation telle qu'elle est pratiquée en bibliothèque à travers quatre typologies :

- **première typologie : en fonction du caractère direct ou indirect de la médiation :** la médiation suppose-t-elle la présence de médiateurs ? La médiation peut être directe et supposer la présence d'un médiateur humain, ou indirecte grâce à une interface matérielle ou immatérielle.

La médiation directe, c'est par exemple : l'heure du conte, les ateliers (lecture à voix haute, scénarios, calligraphie, animation, etc.), la formation, les conseils de bibliothécaire (lecture, film, musique, auteurs, formes artistiques), les lectures individuelles à la demande pour les enfants, les présentations d'événement culturel (film, exposition, etc.), des rencontres (d'artistes, de scientifiques, de professionnels, etc.).

La médiation indirecte c'est entre autres : les expositions, les sélections bibliographiques, les guides du lecteur (car ils facilitent l'appropriation de la bibliothèque), la programmation culturelle (film, concert sans présentation), les catalogues de bibliothèque 2.0 qui intègrent des critiques ou commentaires, les blogs ;

- **deuxième typologie : en fonction du public visé :** il est aussi utile de distinguer les dispositifs de médiation en fonction du public visé : enfants ou adultes. En effet, la médiation en direction des enfants ne rencontre pas les mêmes difficultés que celle direction des adultes. D'une part, le public « jeunesse » est souvent captif: il vient avec sa classe ou avec le centre de loisirs assister à des animations en bibliothèque. D'autre part, la question de la légitimité ne se pose pas de la même façon avec les enfants. L'adulte en sait plus et se trouve naturellement face à l'enfant dans une position de pédagogue socialement admise. L'importance des effets du public, adulte ou jeunesse, sur les conditions d'exercice de la médiation fera l'objet d'une analyse approfondie. Le public particulier constitué par les adolescents ne sera pas étudié ici car cette question nécessiterait un travail complet sur ce sujet. Pour autant, il pourrait être intéressant de réfléchir à la forme et au contenu d'une médiation culturelle pensée spécifiquement pour les adolescents ;

- **troisième typologie : en fonction du lieu :** la médiation peut prendre place dans un espace physique ou dans un « espace numérique ». La médiation au sein de l'espace physique peut prendre place dans différents types de lieux. Le premier rassemble les espaces dédiés spécifiquement à l'animation culturelle en bibliothèque: salle polyvalente, salle d'exposition, auditorium. Le second « lieu » de médiation est l'ensemble des espaces de lecture de la bibliothèque. Le troisième est le monde extérieur appelé, poétiquement : « hors les murs ». La médiation « hors les murs » est particulièrement efficace pour conquérir de nouveaux publics : se rendre dans leur environnement familier pour leur faire découvrir l'intérêt de ce que propose la bibliothèque est un moyen d'éveiller le désir et d'aplanir les obstacles qui les éloignent de la bibliothèque. Proposer des actions culturelles qui prennent place dans les espaces de lecture pendant les heures d'ouverture est aussi un moyen de susciter, de façon impromptue, le désir et la curiosité. En revanche, les actions qui ont lieu dans des espaces dédiés attirent un public qui a déjà une certaine d'appétence pour le sujet ou la thématique traitée. Dans ce cas, c'est la communication préalable faite autour de l'action qui est essentielle pour créer l'envie. Or, cette communication est souvent le point faible du travail d'animation culturelle réalisé en bibliothèque.

La médiation au sein de l'espace numérique peut être de deux types. Elle peut s'appuyer sur les outils du Web 1.0 : coups de cœur, sitothèques, bibliographies thématiques-prix littéraires-hit-parade des documents les plus empruntés (Lyon, Montpellier), portails thématiques. (Lyon : « Point G », « Cap culture santé », « Vive la culture numérique », etc.), certains blogs, ceux qui servent de fil d'actualité pour communiquer ou sur ceux du Web 2.0, commentaire sur les notices du catalogue, flux RSS, flickr, myspace.

Le Web 1.0 présente des outils de médiation intéressants. En amont des actions culturelles, ce sont des moyens de communication efficaces. En aval, ce sont des outils éditoriaux qui permettent une sédimentation des actions culturelles de la bibliothèque grâce à une politique de traces. Ainsi, les portails de bibliothèque sont un outil éditorial économique (pas de frais d'impression ni de diffusion) dont le contenu se capitalise et reste accessible, offrant ainsi une grande lisibilité de la bibliothèque et de son action culturelle.

Le Web 2.0 propose des outils qui bouleversent fondamentalement les modalités de la médiation : la prescription devient horizontale et participative. La bibliothèque ne peut rester étrangère à de tels outils au risque d'être en décalage complet avec les usages du public potentiel. Par ailleurs, le mode de médiation mis en avant par ces outils pourrait être une piste pour repenser la médiation en bibliothèque ;

- **quatrième typologie : en fonction de la temporalité :** la médiation peut être « événementielle » ou « continue ». La plupart des actions culturelles sont événementielles (expositions, spectacles, rencontres, conférences, etc.). Si certaines ne sont pas purement ponctuelles et s'inscrivent dans un cycle ou un projet à plus long terme, elles ont en commun d'être l'objet d'une programmation et d'avoir lieu à un moment et dans un lieu précis. Les établissements se concentrent fréquemment sur ce premier type de médiation, souvent au détriment de la médiation culturelle continue ou quotidienne moins visible. Comme le souligne Catherine Clément, l'action culturelle a tendance à se résumer, surtout pour les élus, à la visibilité des événements. Les bibliothèques obtiennent plus facilement des fonds pour organiser des événements parfois au détriment d'une action ou médiation culturelle continue, moins visible mais, par certains aspects, plus efficace. Celle-ci peut prendre différentes formes : médiation informelle (directe), tables de nouveautés, sélections de coups de cœur, sélections thématiques, bibliographies thématiques, commentaires sur les documents, pochettes surprises.

Si l'action culturelle événementielle est souvent le résultat d'une réflexion globale et cohérente, la médiation au quotidien est trop fréquemment celui d'initiatives personnelles. Cependant, elle seule donne l'occasion d'assurer une médiation culturelle auprès de l'ensemble des usagers en offrant une chance d'éveiller leur désir pour autre chose que ce qu'ils étaient venus chercher.

Pour autant, ces deux types de médiation sont complémentaires et il faut absolument éviter de les opposer. L'idéal est de lier les événements culturels à une médiation quotidienne, les deux se renforçant mutuellement. Mettre en place une médiation au quotidien sur le thème d'un événement qui aura lieu à la bibliothèque est, entre autres, un

moyen de communication efficace propre à créer l'envie d'y assister.

2.2.2. Archives

Dans l'environnement des archives, deux activités fondamentales sont complémentaires. Il s'agit de l'action culturelle et de la médiation culturelle :

- l'action culturelle: il s'agit de la diffusion du savoir et des outils pour l'appréhender, partage des découvertes, construction d'un discours scientifique. Mais elle favorise aussi la rencontre entre l'archiviste et le citoyen. Elle crédibilise la démarche de collecte d'archives privées comme publiques, puisqu'elle apporte la preuve que l'archiviste est en mesure non seulement de traiter les archives, mais aussi de les mettre en valeur ;
- la médiation culturelle : elle désigne l'ensemble des activités d'un service d'archives destinées à faire connaître au public l'existence et l'intérêt scientifique ou artistique des fonds et collections qu'il conserve et à les mettre ainsi en valeur par le biais d'expositions, de conférences, de publications, de visites etc. La médiation culturelle favorise donc l'enrichissement des collections, ce qui constitue du matériau disponible pour d'autres formes de médiation.

Du point de vue archivistique en général, la valorisation des fonds est une préoccupation des archivistes contemporains. Elle passe par les publications, l'organisation d'expositions, la participation à des émissions de radio et de télévision, les services éducatifs, etc. Mais avec le concept de médiation, celui-ci est une activité qui va au-delà des moyens isolés de consultation, de diffusion numérique, de lecture ou du concept d'archives orales pratiqués le plus souvent en Archivistique (exemple : Archives à voix hautes). Si donc les activités de médiation culturelle sont présentes dans les archives, les Archives font-elles parties des institutions spécialistes en médiation culturelle ?

3. Archives, secteur de médiation culturelle véritable ?

3.1. Archives et médiation culturelle: raisons d'être, points clés et stratégie

De ce qui précède, il s'avère important que le secteur des archives s'inspire des savoir-faire des spécialistes en médiation culturelle des domaines des musées et bibliothèques dans la valorisation des documents patrimoniaux que sont les archives historiques. Il devra ainsi œuvrer à l'élaboration des formes de

médiation culturelle requises au profit des publics des services d'archives. Appréhendés généralement sous divers angles (sociologiques, muséologiques, archivistiques, etc.), les différentes conceptions de la médiation culturelle apparaissent comme suit : médiation pour désigner la création des relations, puis de création de sens.

3.1.1. *Médiation pour la création des relations*

Cela apparaît à divers niveaux :

- une relation avec le citoyen qui privilégie la réception plutôt que la diffusion. Selon J. Caune, la médiation se base sur des relations interpersonnelles. Elle met l'accent sur la relation avec le citoyen plutôt que sur le sujet. Elle s'interroge sur l'énonciation plutôt que sur le contenu de l'énoncé et privilégie la réception (l'accueil) plutôt que la diffusion. (1999 : 20) ;
- une relation institutionnelle avec le citoyen. Pour Jean-François SIX, la médiation s'opère entre l'institution et le citoyen.
« *La médiation ne s'exprime pas seulement dans les relations interpersonnelles, mais dans les rapports que chacun peut avoir avec les institutions et entre autres les administrations de ces dernières* », SIX (1995 : 34). C'est donc aussi une relation institutionnelle avec le citoyen ;
- un lien entre le passé, le présent et l'avenir. Quant à B. Lamizet, la médiation tisse un lien entre le passé, le présent et l'avenir (1999 : 164). La médiation se produit entre l'individu, la manifestation (le désir) et la société. Il défend la notion de délectation et de manifestation du désir. Elle doit contribuer à « *tisser un lien entre le passé, le présent et l'avenir. Pas de médiation culturelle sans un désir de culture et sans un désir d'identité qui suscite les pratiques culturelles, en suscitant, chez les visiteurs, le désir d'être confrontés à des représentations esthétiques de leur propre identité et de leur sociabilité* » (Lamizet, 2004).

3.1.2. *Médiation pour la création de sens*

A ce niveau, il s'agit :

- des médiations d'interprétations des savoirs vers des publics et médiations des actions participatives avec les publics. Pour un organisme culturel, la médiation ne joue-t-elle pas plutôt dans la gamme des initiatives prises entre médiations d'interprétations des savoirs, vers des publics et médiations des actions participatives avec ses publics, dans la production

des savoirs et des gestes citoyens ? N'est-elle pas avant toute chose un apport important à la création de sens ? (Page, 2008) ;

- d'une offre aux publics des moyens de mieux comprendre certaines dimensions des archives et de partager des appropriations. Pour Montpetit, la médiation culturelle en musée

« ...désigne toute une gamme d'interventions menées en contexte muséal, afin d'établir des ponts entre ce qui est exposé (le voir) et les significations que ces objets et sites peuvent revêtir (le savoir)[...] il s'agit donc d'une stratégie de communication, à caractère éducatif qui mobilise autour des collections exposées des technologies diverses, pour mettre à la portée des visiteurs des moyens de mieux comprendre certaines dimensions des collections et de partager des appropriations » (2012 : 216).

Elle met en œuvre des notions de communication, d'animation et d'interprétation, pour surmonter les distances *«entre ce qui est immédiatement perçu et les significations sous-jacentes des phénomènes naturels, culturels et historiques»* (Montpetit, 2012 : 216).

Il souligne que cette interprétation s'incarne dans les interventions humaines et les supports matériels et technologiques qui complètent la présentation des objets. La médiation culturelle muséale désigne donc aussi :

« ...le caractère herméneutique des expériences de visite dans les musées et sites ; aussi se définit-elle comme une révélation et un dévoilement qui mènent les visiteurs vers la compréhension, puis vers l'appréciation et enfin vers la protection des patrimoines qu'elle prend comme objet » (Montpetit , 2012 : 216) ;

- d'un processus de construction de signification qui transcende les contenus pour actualiser les représentations qu'ils livrent. L'action en tant que médiateur suppose une participation dans un processus de construction de signification qui transcende les contenus pour actualiser les représentations qu'ils livrent. Le maintien d'une distance critique dans l'interprétation des traces s'avère ici essentiel pour assurer l'objectivité et la crédibilité scientifique de la démarche. Ces approches influencent nécessairement la façon de définir les objectifs et les modalités des pratiques archivistiques de l'exploitation. Que l'archiviste ait un rôle à jouer dans la mise en valeur des archives ne fait donc aucun doute. Ce qui change néanmoins est la façon dont l'archiviste s'acquitte de cette tâche (Cardin, 2012 : 7) ;

- d'une médiation dans le sens de savoir transmettre des connaissances pour en faciliter leur appropriation au plus grand nombre. La médiation culturelle est un mode d'éducation informel de transmission et d'appropriation des savoirs (Delrieu, 2010 : 68-71) qui joue sur plusieurs dimensions : cognitive, émotionnelle, identitaire et symbolique qui relèvent de la pédagogie, de la psychologie, du marketing expérientiel, de la proxémie, mais également du cadre institutionnel dans laquelle elle se tient. Elle peut être supportée par des moyens humains et techniques pluridimensionnels (Delrieu, 2013-2014). Les connaissances et l'enchantement doivent être au cœur de l'expérience du visiteur. C'est pourquoi il faut, en plus d'offrir des contenus scientifiquement rigoureux et vulgarisés, créer les conditions de l'expérience hédonique en faisant appel à l'identification de la quête du visiteur, au moyen des sens, qui sont des vecteurs d'appropriation et de satisfaction.

3.2. Médiation dans le contexte archivistique

Dans la pratique, que l'archiviste soit en situation de création des relations ou de sens entre le grand public, l'institution, les archives et lui-même par l'offre de produits culturels vivants, l'ensemble de ce processus se conçoit dans un projet qui s'appuie sur plusieurs bases :

- le volontarisme de la direction de l'institution et la capacité de support de certains services au projet ;
- la constitution d'une équipe de projet multidisciplinaire (spécialistes en contenu, dont les archivistes, de médiation culturelle et éducative, en muséologie, en communication) ;
- les propositions de différents sujets à la direction, voire l'opportunité d'un sujet culturel pertinent que peut nous offrir l'actualité (ex.: la présentation d'un exemplaire de votre collection d'un document qui fait la une des médias, le classement national ou international de vos archives, les commémorations historiques, les journées commémoratives nationales et internationales, les découvertes de documents, etc.) ;
- la connaissance des fonds et des archives remarquables :
 - ✓ la connaissance des fonds et des pièces remarquables, la nature, le nombre et la qualité, et l'état de conservation des archives historiques ;
 - ✓ la nature de la protection des droits attachés aux archives ;

- ✓ la recherche des pièces qui participeront à l'enchantement des visiteurs, tant par la qualité artistique ou symbolique des pièces, que par le contexte culturel dans lequel elles s'inscrivent, et leur propre histoire ainsi que dans celle de leur matérialité ;
- ✓ la qualité de la documentation existante de chaque document d'archives sélectionné en fonction de critères pertinents. L'étude documentaire et matérielle approfondie des archives par les archivistes et par les chercheurs spécialisés enrichit leurs capacités de description, de repérage, de protection et de conservation préventive, et d'interprétation qui sont essentielles à la valorisation des archives et à la facilitation de leur exploitation et de leur rayonnement culturel, mais aussi institutionnel ;
- ✓ les connaissances de l'archiviste dans les sciences historiques et sociales ;
- ✓ l'analyse des documents, la transcription, la traduction et l'explication des textes anciens sont indispensables à l'exercice de la médiation, pour offrir aux visiteurs les clés de l'intelligibilité des documents dont ils ne sont pas habitués à décrypter les graphies, comprendre les langues parfois mortes. Pour ce faire, la paléographie, la connaissance de la structure des différents types de documents, la diplomatique et la connaissance des langues mortes sont autant d'atouts pour l'archiviste qui valorise ainsi ces pièces. Dans les sociétés chrétiennes, la correspondance au sein du clergé se faisait en latin. Les documents en graphies anciennes, la variation des orthographes, les abréviations en langues anciennes ou plus récentes sont devenus indéchiffrables même parfois pour les plus exercés ;
- ✓ la rigueur scientifique, l'éthique et le respect des contenus, des personnes, faits et contextes des documents dans le discours véhiculé dans l'intervention, par l'archiviste qui représente son institution et qui s'adresse à un public large qui va de l'érudit au néophyte ;
- ✓ l'état de la numérisation des documents présentés et à mettre en ligne est un point à prévoir, car la présentation des archives a créé un besoin compulsif des visiteurs de consultation numérique qui leur permet de poursuivre l'expérience et la délectation en

compulsant à leur rythme les documents en ligne, pour les imprimer en couleur et en diffuser les liens à leur réseau par les médias sociaux, offrant un rayonnement élargi au document, à l'institution et à l'événement ;

- la proposition d'un sujet actuel ou actualiser un sujet : la pertinence de la thématique du sujet développé, en regard de la mission de l'institution, mais aussi en concordance des enjeux actuels de société, l'opportunité d'un événement, induit par la veille de l'actualité sont essentiel. Il est capital de renouveler les sujets afin de ne pas les « brûler » dans la perception publique ;
- la coordination d'une équipe de contenu, d'animation, de logistique, de communications ;
- des moyens de conservation rigoureux (vitrines, lutrins, encapsulation, etc.) et de diffusion appropriés au projet et conformes aux politiques de l'institution (minisites, téléchargements des documents, descriptions, etc.) ;
- des qualités en communication pour l'archiviste, qui adapte sa communication à son public, différent à chaque séance ;
- une évaluation des impacts du projet sur le public et l'image de marque de l'institution est utile pour planifier la résolution d'aléas potentiels.

En matière de médiation culturelle par et autour des archives, le choix du sujet et des pièces d'archives (qui peut être conjugué à un choix d'objets connexes), son angle de traitement, le titre de l'événement, les modes et formes de communication et de publicisation, ainsi que la renommée de l'institution et de ses produits culturels antérieurement offerts, voire la qualité des éditions précédentes des événements, le confort de l'expérience des visiteurs : toutes les dimensions du projet sont cruciales à leur émerveillement, à leur adhésion et leur interaction par laquelle ils deviennent acteurs de leur expérience culturelle.

À chemin entre **l'exposition, l'atelier, la conférence, l'interprétation scénique**, les présentations publiques de documents d'archives sur un thème précis offrent l'occasion au public de découvrir la grande et la petite histoire du sujet et des archives.

La médiation culturelle permet de les approcher, de les connaître, de les lire, de les sentir même, de les feuilleter, d'en discuter, de questionner, d'échanger et de partager des souvenirs induits par leur expérience, non seulement avec l'archiviste, mais aussi avec le reste du public. Ce public, qui n'aurait pas osé franchir les portes d'un centre d'archives, manque d'occasions de recherche et par inexpérience, entre autres raisons.

Sur le plan numérique, on observe que certains centres d'archives intègrent et exploitent les ressources externes mises gratuitement à leur disposition sur le Web. Ce faisant, l'accessibilité aux archives s'en trouve grandement bonifiée.

Pensons d'abord à l'usage des médias sociaux qui agissent à la manière de dépôts numériques hébergeant des documents visuels ou audiovisuels (Flicker, Instagram, Wikimedia Commons, YouTube, Vimeo, etc.). La fonction d'annotation de ces plateformes de partage de ressources contribue à une certaine forme de mutualisation externe (crowd sourcing) puisque les utilisateurs peuvent y laisser des commentaires, relevant souvent de l'appréciation personnelle, mais intégrant aussi parfois des informations factuelles permettant de contextualiser et d'enrichir une certaine compréhension de l'archive. L'archiviste aurait alors l'opportunité d'agir à titre de médiateur dans la mesure où il déciderait d'alimenter ou non les messages publiés par les utilisateurs.

Pensons aussi aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) qui sont des canaux de communication très puissants pour créer du lien social entre les utilisateurs. Ces réseaux transforment aussi le rôle et la fonction de travail de l'archiviste puisque ce dernier peut maintenant démultiplier les opportunités de médiation et de développement de nouveaux publics.

La distinction entre les médias sociaux et les réseaux sociaux peut parfois sembler tenue dans la mesure où l'ensemble de ces dispositifs offre des capacités de réseautage social ou d'agrégation de contenu visuel et audiovisuel. Toutefois, dans l'état actuel des pratiques et des usages de ces plateformes, nous nous contenterons de considérer que les médias sociaux (YouTube, Flickr et Instagram, Wikimedia Commons), bien qu'ils intègrent des capacités de réseautage social, agissent davantage à la manière de dépôts numériques ou de plateformes de partage de ressources. Quant aux réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, bien qu'ils permettent l'agrégation de contenus visuels et audiovisuels, ils agissent surtout comme des plateformes de communication dédiée au réseautage social et à la création de communautés d'intérêts.

3.3. Archivistes en tant que médiateurs culturels

L'archiviste médiateur / médiatrice forme le lien entre le document d'archives et le public pour faire passer le document d'archives et le message culturel qu'il contient, le traduire, l'expliquer, le situer dans son contexte. Cette « action culturelle » accompagne une diversification des publics (les chercheurs et érudits traditionnels ont été rejoints par les généalogistes, les amateurs

d'histoire et les scolaires), des acteurs (archivistes, enseignant (es), médiateurs / médiatrices culturel (les) et des modalités de « valorisation des documents » : si l'exposition en demeure la principale forme, les documents d'archives sont également appréhendés aujourd'hui de manière ludique via les murder parties, escape games, visites 3D et autres expériences immersives.

Ces nouvelles modalités de médiation reposent souvent sur des outils numériques et posent la question du fondement et de la portée de la médiation numérique des savoirs, que l'on peut définir comme « une activité fondamentalement humaine mais passant par des dispositifs sociotechniques et une démarche visant à mettre en œuvre des dispositifs pour favoriser l'accès organisé ou fortuit, l'appropriation et la dissémination de contenus à des fins de diffusion des savoirs et des savoir-faire. (Dujol et Mercier, 2017). Ainsi, l'accent mis sur les dispositifs ne doit pas occulter le fait que la médiation est portée par un être humain qui conçoit et / ou met en œuvre ces dispositifs et s'implique personnellement et professionnellement au service des publics, ce qui caractérise plus généralement la « médiation des connaissances » (Calenge, 2015).

Par ailleurs, l'archiviste en tant que médiateur culturel «... est perméable à des transformations culturelles et démontre une capacité d'adaptation de ses comportements et de ses valeurs à la réalité complexe dans laquelle il est appelé à agir et à interagir, et ce, pour autant qu'il ne met pas son identité culturelle en péril » (Guilbert, 1994 : ii). Il est avant tout un témoin privilégié de cultures archivistiques différentes. En effet, il est, d'une part, l'observateur de sa propre culture archivistique dans lequel il travaille quotidiennement et dans lequel il achemine son savoir et sa connaissance. D'autre part, l'archiviste qui œuvre dans un milieu archivistique multiculturel, a à sa portée un contexte archivistique différent et peut ainsi étudier et connaître de nouvelles facettes du milieu archivistique. Ses habiletés se situent, entre autres, au niveau de la connaissance et du respect des sociétés en présence, de sa capacité de communication avec les membres de chaque culture et de la possession des expériences, techniques et sociales, appropriées au rôle et au statut de l'individu dans chacune de ces cultures (Bosner, 1981 : 5). L'objectivité joue ici un rôle important. En effet, les valeurs, les convictions personnelles ainsi que l'éducation et la perception face à une autre culture peuvent facilement mettre de nombreux obstacles au développement des relations interpersonnelles entre deux milieux archivistiques.

Il est néanmoins difficile de donner à l'archiviste médiateur un rôle officiel car il n'a pas encore de « *statut déterminé, de fonctions bien précises, d'actions et d'activités observables, mais il s'agit plutôt d'attitudes,*

d'ouverture à l'autre, de remise en question de ses propres valeurs et d'une disponibilité au changement » (Guilbert, 1994 : 20).

En somme, l'archiviste doit s'adapter continuellement et la médiation devient alors « *un processus continu de traduction, d'interprétation et de création. Cette aptitude à la médiation n'est jamais univoque. Elle prend sa source dans l'infrastructure des valeurs et des attitudes qui conditionnent les comportements » (Guilbert, 1994 : 22).*

Retenons en définitive que l'archivistique en tant que science comprend quatre fonctions : la création, le traitement, la conservation et l'exploitation des documents. Chacune de ces fonctions touche une partie de la gestion documentaire et leur ensemble jalonne tout le processus de vie des documents. Il est cependant nécessaire de considérer qu'en matière de médiation culturelle, tous ces champs d'intervention ne peuvent être couverts facilement dans toutes les situations archivistiques.

3.4. Fondamentaux des métiers d'archiviste

3.4.1. Missions de l'archiviste aux archives

Aux archives, l'archiviste a pour missions de **contrôle, de collecte, de classement, de conservation et de communication**. Les archivistes sont des professionnels de l'information qui interviennent sur **tous documents d'archives**, anciens ou récents, et sur tous supports : chartes médiévales, actes notariés, photographies, dossiers d'affaires, plans, documents électroniques, etc. Véritables « **gardiens de la mémoire** », c'est grâce à eux que les documents d'archives peuvent être communiqués aux usagers, grand public comme chercheurs. De par leurs différentes missions d'inspection, de collecte et de classement d'archives publiques comme privées, ils évaluent, trient, identifient, organisent, décrivent, indexent et reconditionnent les documents d'archives. Ils interviennent aussi bien auprès des producteurs d'archives publiques (administrations, collectivités territoriales, notaires, etc.) qu'auprès des entreprises, associations ou particuliers qui souhaiteraient confier leurs archives. L'archiviste doit parfaitement connaître la **théorie et la pratique archivistiques**, l'histoire des institutions, le contexte juridique entourant les documents ; il doit être curieux et posséder un goût certain pour la recherche. Il doit aussi disposer de solides **connaissances historiques** afin de faciliter la compréhension des documents par le public. La plupart des archivistes travaillent dans la fonction publique territoriale (services d'archives départementales, communales) ou de l'Etat, et dans une même organisation, un archiviste peut se spécialiser dans un domaine particulier comme les archives **contemporaines, anciennes, communales, figurées, privées**

, etc. Il existe aussi des services d'archives au sein même des administrations, collectivités ou entreprises : l'archiviste s'ancre alors **au cœur de la gestion de l'information** et apporte aide et conseils aux services pour faciliter la gestion de leur production documentaire. Le code déontologie de l'ICA en précise les articulations fondamentales.

3.4.2. Mission de l'archiviste magasinier

Aux archives, l'archiviste magasinier a pour missions de collecte et de communication. Le métier de magasinier se pratique dans différents domaines, le magasinier étant en général le **gestionnaire des stocks** de marchandises, documents, objets, etc. Aux archives, il est principalement en charge de la **mise à disposition des documents d'archives** demandés par le public de la salle de lecture. Il possède une autre casquette qui consiste à assurer la **gestion des magasins**, là où sont conservés tous les documents, en gérant leurs **entrées, éliminations** éventuelles, **déménagement** et bon **conditionnement** (étiquetage, mise en boîte, etc.). **L'organisation**, le sens du classement et la **connaissance des caractéristiques physiques des documents** sont les compétences principales du magasinier, sans oublier la gestion logistique et les précautions à prendre lors de la manipulation des archives.

3.4.3. Mission de l'archiviste médiateur culturel

Aux archives, le médiateur culturel a pour mission de communiquer et de valoriser les fonds. Le médiateur culturel aux archives valorise les documents d'archives auprès de **tous les publics**. Il est en charge de deux missions : **l'action éducative** et **l'action culturelle** :

- **l'action éducative** consiste en la proposition d'**activités pédagogiques** aux élèves de tout âge. Ces activités sont construites en fonction des programmes scolaires, avec l'accompagnement d'un enseignant d'histoire missionné aux Archives ;
- **l'action culturelle** propose des ateliers pour tout type de public, ateliers plutôt **créatifs** pour les enfants (calligraphie, enluminure, origami) mais aussi pour les adultes. Elle inclut aussi des ateliers d'**aide à la recherche** pour les étudiants, chercheurs amateurs, comme les ateliers de sensibilisation à la généalogie, à la paléographie, etc.

Le médiateur culturel doit impérativement être **pédagogue** et avoir le goût des **relations humaines**. En plus d'être constamment en lien avec un public varié, il est également amené à travailler avec des

partenaires internes à l'organisation et externes ; la capacité au **travail en équipe** est donc indispensable. Enfin, il a le goût et l'envie d'acquérir au quotidien de nouvelles compétences **historiques** et **archivistiques**, car il est en constante recherche de **contenu à valoriser et de modes de médiation innovants**.

3.4.4. Mission de l'archiviste photographe

A travers les missions de l'archiviste photographe aux Archives, il s'agit de conserver, communiquer, valoriser. Les archives disposent en Haute-Garonne de plusieurs photographes et opérateurs de numérisation. Ils ont pour mission de contribuer à la conservation des documents par la reproduction, aujourd'hui numérique, des fonds. Ils participent également à la valorisation de ces fonds par leur mise à disposition au public (commandes de particuliers, associations ou institutions ; réseau social ; expositions). Ils effectuent aussi des reportages pour la préservation du patrimoine, créant ainsi de nouvelles archives par la photographie.

Le photographe travaille généralement dans un atelier avec tout l'équipement nécessaire au bon déroulement de ses missions : appareils photo et vidéo, scanners, logiciels de retouche d'image, kit studio (éclairage, fonds...), etc. En plus des connaissances des principes de la photographie argentique et numérique, il doit maîtriser les logiciels de traitement numérique des images et connaître le marché des matériels, sur lequel il effectue une veille technologique tout au long de sa carrière. Le métier de photographe est très varié et riche, car il suit constamment les mutations technologiques.

Différentes formations publiques ou écoles privées préparent au métier de photographe. Pour connaître toutes les formations existantes, consulter la fiche métier de l'Onisep.

3.4.5. Mission de l'archiviste restaurateur

Les missions de l'archiviste restaurateur aux Archives se résument en des actions de **conservation et de valorisation**. Le restaurateur peut travailler au sein de musées, bibliothèques, archives ou directement avec des particuliers. Aux archives, il est en charge de la **conservation curative** des documents endommagés par tous types de facteurs (luminosité, humidité, température, etc.). Il travaille en respectant l'**intégrité** et les **matériaux** du document.

On peut également faire appel à un restaurateur en tant que **conseiller** auprès des services producteurs d'archives. Il pourra, grâce à son expertise, formuler recommandations et conseils pour la

bonne conservation de certains documents. Pour exercer le métier de restaurateur, il faut avoir de solides connaissances sur la **composition physico-chimique** des matériaux constituant le document afin de pouvoir le remettre en état tout en préservant sa valeur originelle. Minutie, patience et précision sont les compétences indispensables. Il est possible de devenir restaurateur grâce à des écoles spécialisées comme l'Institut National du Patrimoine ou l'Ecole de Condé (Paris & Lyon), et même grâce à certaines universités qui proposent des masters conservation-restauration (liste à consulter sur la fiche métier de l'Onisep).

3.5. Archivistes médiateurs culturels : fonction, compétences et formation à partir des exemples français

Le métier de l'archivage se transforme en même temps que l'environnement des entreprises et leur organisation. Évoluer dans ce domaine d'activité suppose en premier lieu d'anticiper ces changements, mais aussi de les accompagner et les promouvoir, d'où une définition claire de la fonction archives en contexte de médiation culturelle, les compétences requises et les formations à la base de telles transformations du métier d'archiviste. Un aperçu des nouveaux métiers incluant la fonction de médiation est le suivant :

- **l'archiviste manager** est un acteur clé pour la gestion des archives dans une organisation. Il assure la mise en place de la politique liée à l'archivage comprenant le records management, la collecte, le traitement, la communication, la conservation et la mise en valeur des archives. Son rôle premier consiste à coordonner et superviser les activités :
 - ✓ en relation avec les **producteurs d'archives** par la formation, la sensibilisation voire le conseil dans son domaine de prédilection ;
 - ✓ ayant pour but de développer la **politique de médiation culturelle** et **l'accueil du public** ;
 - ✓ liées à la **gestion des documents** : l'archiviste manager organise les flux et gère les **espaces de conservation** ;
 - ✓ qui découlent de la **chaîne de traitement des archives**: tri, description et destruction des archives. Il est responsable de la « composante archivage » au sein de l'établissement et représente le service à l'extérieur. L'archiviste manager est titulaire d'un bac + 5 en archivistique (ou équivalent) comportant une formation managériale et possédant une bonne expérience.
- le rôle et les missions de **l'archiviste expert** sont à peu de choses près les mêmes que celles de l'archiviste manager. Il

participe davantage à des projets et à la rédaction de procédures quand le manager gère les archives de façon plus globale. Il encadre du personnel et est responsable d'un secteur et des moyens qui lui sont alloués. L'archiviste expert possède une formation de niveau bac + 3 / bac + 5 en archivistique ou équivalent. Une formation en management et une première expérience concluante sont généralement requis.

Pour devenir médiateur culturel, il existe plusieurs formations de niveau Licence et Master, en histoire de l'art, valorisation du patrimoine historique et culturel, et archivistique, etc. Les concours d'assistant et d'attaché de conservation du patrimoine permettent d'accéder aux postes existants au sein de la fonction publique territoriale (services d'archives, musées, etc.) Les formations sont consultables sur la fiche métier d'animateur du patrimoine de l'Onisep.

3.6. Regard sur les actions de médiations culturelles des services d'archives

- **Dans le monde¹**
- **En Afrique**
 - Soit, initiatives d'actions de recherches sur l'élaboration et l'implantation de politique de médiation culturelle des services d'archives (institutionnels, entreprises, etc.) et les articulations fondamentales identifiées. (Travaux de types ateliers pédagogiques) ;
 - Soit, appui uniquement sur des exemples de pratiques muséales conformément aux missions comme suit : la médiation culturelle de musée a pour missions essentielles de:
 - ✓ définir des contenus d'apprentissage au sens large en adéquation avec la philosophie du musée ;
 - ✓ analyser la spécificité et les besoins des publics-cible pour faciliter l'accès à la culture pour différentes catégories de publics ;

¹ Jeanne d'Arc Boissonneault.- *L'archiviste et la médiation culturelle: le cas de la Province du Pérou (Note et bilan d'expérience)*, ARCHIVES, VOLUME 28, NUMÉROS 3 ET 4, 1996-1997, 34p (pp97-130) http://archivistes.gc.ca/revuearchives/vol28_3_4/28-3-4-boissonneault.pdf

Bouvier David.-Archives, intercommunalité et médiation culturelle dans le Val d'Argent. In: La Gazette des archives, n°222, 2011-2. L'archiviste dans la cité. 10p (pp. 85-93); https://www.persee.fr/docAsPDF/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4813.pdf
https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4813

- ✓ développer une offre différenciée qui facilite l'accès à la culture pour le plus grand nombre possible de publics ;
- ✓ développer et mettre en œuvre des concepts de médiation-présence et de médiation qui utilise les nouvelles technologies ;
- ✓ contribuer à un musée adapté aux publics et accueillant, afin de stimuler les apprentissages et la délectation au musée ;
- ✓ mettre en lien des programmes de médiation adaptés au musée et à ses publics et des institutions culturelles ou de formation en vue d'établir des collaborations durables ;
- ✓ analyser et évaluer régulièrement les offres de médiation pour tester leur impact et garantir leur qualité.

Pour Raymond MONTPETIT, la médiation culturelle en musée désigne toute une gamme d'interventions menées en contexte muséal, afin d'établir des ponts entre ce qui est exposé (le voir) et les significations que ces objets et sites peuvent revêtir (le savoir) ; il s'agit donc d'une stratégie de communication, à caractère éducatif qui mobilise autour des collections exposées des technologies diverses, pour mettre à la portée des visiteurs des moyens de mieux comprendre certaines dimensions des collections et de partager des appropriations, MONTPETIT (2012 : 216). Elle met en œuvre des notions de communication, d'animation et d'interprétation, pour surmonter les distances « *entre ce qui est immédiatement perçu et les significations sous-jacentes des phénomènes naturels, culturels et historiques* », MONTPETIT (2012 : 216). Il souligne que cette interprétation s'incarne dans les interventions humaines et les supports matériels et technologiques qui complètent la présentation des objets.

- **En Côte d'Ivoire**

- identification de modèles de médiations culturelles des archives en vigueur ou à mettre en œuvre en milieux archivistiques ivoiriens. (Travaux de type expérimental).
- appui sur des exemples d'Archives publiques qui possèdent le plus souvent des services administratifs,

mais aussi patrimoniaux remplissant des missions de valorisation de leurs fonds pour partager une histoire commune, transmettre un savoir, attirer de nouveaux lecteurs/internautes ou parfois encourager le dépôt d'archives privées. Dans ce cadre, diverses activités sont menées, notamment:

- ✓ **l'action éducative** : accueil de classes au service éducatif ou interventions dans les écoles, dossiers pédagogiques ;
- ✓ **l'offre culturelle** : expositions temporaires, itinérantes, virtuelles, lectures d'archives, visites guidées, conférences, ateliers ;
- ✓ **la diffusion de sources documentaires numériques ou papier** : catalogues, inventaires, guides, programmation éditorialisée d'actualités ;
- ✓ **les réseaux sociaux** : Facebook ;
- ✓ **l'édition de produits culturels** : signets, cartes postales, etc.

Conclusion

Sans toutefois prétendre pouvoir dresser un état des actions ou pratiques de médiation culturelle des services d'archives de façon exhaustive, précisons que la notion de médiation s'intègre considérablement aux missions quotidiennes de l'archiviste, dans ses relations tant aux services versants qu'aux publics externes, afin de contribuer à créer et à enrichir le patrimoine documentaire, mais aussi de garantir aux citoyens l'accès à des données, quel que soit leur support, qui soient pertinentes, fiables, pérennes et documentées. L'on enregistre une richesse et une diversité des pratiques existantes s'appuyant à la fois sur des activités classiques (ateliers pédagogiques, expositions, etc.) et d'innovations. L'archiviste-médiateur un interlocuteur privilégié au sein d'un réseau d'acteurs qui contribuent aux politiques d'archivage. Ce nouveau statut interroge à la fois la méthode et le cadre dans lequel évoluer, mais aussi les moyens de communication à développer pour être vu et entendu. L'expertise en matière de médiation demande enfin de se transformer en prescripteur pour répondre au mieux aux usagers, dont les attentes évoluent toujours plus rapidement, tout en inventant les moyens de contourner les contraintes structurelles (moyens humains, budget, temps).

Il faut rappeler le fait que toutes ces initiatives d'action de mise en valeur des fonds sont prises en direction des publics des services d'archives, ce qui a eu pour conséquences directes l'émergence de véritables médiateurs culturels ou médiateurs du patrimoine documentaire chargés de tisser des liens et de créer des passerelles entre le monde des archives et les publics. Au niveau du Web, leur rôle est tout particulièrement à souligner dans la gestion et la maintenance des sites internet, dans le suivi et la diffusion des informations sur les réseaux sociaux et en particulier Facebook. Un très vaste chantier de l'archiviste face à ses publics est ainsi ouvert où sur le plan numérique par exemple, surtout avec l'Internet, il faudra favoriser la convivialité et la simplicité des sites internet permettant à chaque « puce » utilisateur une navigation aisée pour l'accès aux fonds d'archives, ce qui nécessite de :

- bien travailler et structurer la page d'accueil du site qui doit donner un aperçu générique et général sur les contenus accessibles ;
- proposer des accès compréhensibles et immédiats aux bases de données et aux instruments de recherche ;
- étudier les documents et fonds à mettre en ligne : quels fonds ? Quels documents ? Quelles expositions virtuelles ? Quels dossiers pédagogiques mettre en ligne ?;
- susciter et encadrer des partenariats coopératifs et collaboratifs ;
- veiller au respect du rôle de l'archiviste dans la mise à disposition des données en open data ;
- veiller dans la mesure du possible à ce que le service des archives reste bien l'interlocuteur privilégié dans les opérations de mise à jour et s'assurer des bonnes relations avec les services informatiques.

References

- AAQ :** Archiviste d'aujourd'hui, Guide pratique, 1ère édition, Québec : Bibliothèques et Archives du Québec, 2014, 128p, pp71-79
- Jean-Marie Lafortune.-** La médiation culturelle ; Le sens des mots et l'essence des pratiques.-Québec : Presses de l'université du Québec, 2012, 33p.
- La médiation culturelle.-Berlin : Deutscher Museumsbund e.V., 2008, 21p.
- Louis Jacob et Anouk Bélanger.-** Répertoire raisonné des activités de médiation culturelle à Montréal (phase 1).-Montréal :

Université du Québec à Montréal (Département de sociologie)- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, 2009, 71p.

Nicole Grieve (-Zellweger)-Traduction.- Critères de qualité pour les musées:

Sandoz David (Mémoire d'étude).- Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté.- France : ENSSIB, 2010, 69p.

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

<https://arbido.ch/fr/edition-article/2018/archive-und-bibliotheken-f%C3%BCr-das-kulturerbe/la-diversification-de-loffre-culturelle-des-archives-sur-internet-un-exemple-fran%C3%A7ais-avec-les-archives-d%C3%A9partementales-dille-et-vilaine>

<https://arbido.ch/fr/edition-article/2018/archive-und-bibliotheken-f%C3%BCr-das-kulturerbe/la-diversification-de-loffre-culturelle-des-archives-sur-internet-un-exemple-fran%C3%A7ais-avec-les-archives-d%C3%A9partementales-dille-et-vilaine>

<https://arbido.ch/fr/edition-article/2018/archive-und-bibliotheken-f%C3%BCr-das-kulturerbe/la-diversification-de-loffre-culturelle-des-archives-sur-internet-un-exemple-fran%C3%A7ais-avec-les-archives-d%C3%A9partementales-dille-et-vilaine>

<https://arbido.ch/fr/edition-article/2018/archive-und-bibliotheken-f%C3%BCr-das-kulturerbe/la-diversification-de-loffre-culturelle-des-archives-sur-internet-un-exemple-fran%C3%A7ais-avec-les-archives-d%C3%A9partementales-dille-et-vilaine>

<https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2015-2-page-29.htm>

<https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2015-2-page-29.htm>

<https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2015-2-page-29.htm>

<https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2015-2-page-29.htm>

<https://www.museumspaedagogik.org/fileadmin/Data/Dokumente/buecher-leitfaeden-qualitaetskriterien-museen-fr.pdf>